

Forum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1635

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Culture et politique en Suisse: l'offre et la demande

Olivier Moeschler
sociologue de la culture, Université de Lausanne

On attendait de Pascal Couchepin qu'il précise sa politique culturelle. Ses récentes déclarations, présentées comme novatrices, apportent peu d'informations nouvelles. Mais elles pointent un vrai problème: le manque de données dans ce domaine en Suisse.

L'arrivée du radical à la tête de la culture avait suscité quelques remous («Pascal Couchepin et la culture, affaire à suivre», disait *Le Temps* à la mi-décembre 2002). Après un silence radio présidentiel, 2004 aura été marqué par le quasi renvoi - apparemment précipité par un jeu de mots dans un film suisse - du directeur de l'Office fédéral de la culture, David Streiff, et le scandale autour de l'exposition Hirschhorn au Centre culturel suisse à Paris. Deux affaires dans lesquelles le ministre semblait avoir brillé par une certaine tergiversation, jouant ici les gouverneurs froissés, là les princes d'autant plus tolérants que ses adversaires agrariens jouaient les offusqués.

Une politique culturelle... recyclée?

Les craintes - ou les espoirs, c'est selon - d'un grand chambardement de la politique culturelle fédérale par le bouillonnant Valaisan («Pascal Couchepin ouvre un front contre les subventions culturelles», lisait-on à la une d'un grand quotidien romand en août 2003) auront finalement été vaines. Lors d'un récent débat organisé à Zurich par le Parti radical, rapporté dans *Le Temps* du 7 février dernier, le conseiller fédéral a précisé les contours de sa «politique culturelle radicale» (qu'il appelle parfois aussi - clin d'œil écolo? - «durable»). On y apprend que la liberté de l'art, attaquée par «les conservateurs de droite et de gauche», est «une valeur centrale pour tous les libéraux»... Surtout, l'Etat doit assurer la «diversité culturelle»; il doit encourager la culture mais «n'intervenir que subsidiairement» par rapport aux cantons, communes et initiatives privées. Enfin, il ne doit pas subventionner des institutions créées «souvent un peu par hasard» et «où plus personne ne se rendrait» sous peu, pour se tourner vers la demande et la formation culturelles. On peut s'étonner devant cette OPA radicalo-libérale sur une liberté de l'art pourtant bien réelle depuis un siècle et demi au moins. Ce qui frappe avant tout, c'est que le «fédéralisme culturel» proposé par Pascal Couchepin est largement une paraphrase de l'actuel art. 69 de la Constitution fédérale... Mais si le propos n'est pas neuf, il a au moins le mérite d'être clair.

La demande: données manquantes

Plus inattendu - et plus problématique - est le lien établi avec la fréquentation culturelle, devant justifier le (supposé) passage confédéral de l'offre vers la demande. Le ministre renvoie à «des études» et parle de 3 à 5% de «consommateurs intensifs» et de 45% de «consommateurs occasionnels et potentiels» de la culture, le reste - la moitié de la population - étant des «non consommateurs». Mais de quelles «études» parle-t-on? Et quels sont les critères de définition des catégories utilisées?

De fait, le dernier état des lieux des pratiques culturelles en Suisse date de... 1988! Si les chiffres sont parfois difficilement comparables, on ne

retrouve pas toujours le tableau sombre dépeint par Couchepin. Selon ce «Mikrozensus» (enquête nationale auprès de 50000 personnes) publié en 1990 par l'Office fédéral de la statistique (OFS), pas moins de 11% de la population consommait, au moins une fois par mois, des «spectacles de culture classique» (15% dans les villes). L'option «rarement ou jamais» concernait ici il est vrai 67,7% des gens - beaucoup moins, au passage, que les 87,8% de non-public d'«assemblées, manifestations politiques», et environ autant que les 65,9% indiquant (il y a plus de quinze ans de cela) ne se rendre presque jamais «au cinéma, à la discothèque, dans une boîte de nuit». Dans un livre basé sur cette enquête (*Die Kulturlawine*, 1991), le sociologue Meier-Dallach rangeait quant à lui 29,6% des personnes sous «klassische Kulturveranstaltungen».

Faute de données plus récentes au niveau national, il y a des études locales. Sur mandat du Service culturel lausannois, le soussigné a mené une enquête fin 1999. Les résultats sont sans doute un peu optimistes au vu de l'échantillon (la population de l'agglomération), mais ils montrent que, même pour la définition restreinte de «culture cultivée» (musées, théâtre, musique classique, danse), le public assidu (une fois par mois ou plus) s'élevait à 17% des personnes, le non public (public ancien et «jamais») ne dépassant pas les 42% des gens. Une étude menée l'année passée à Genève (MIS Trend, 2004) avance les chiffres de 15% pour le public des musées et galeries, 19% pour l'opéra et 34% pour la «musique classique» (certes pour «au moins une fois les douze derniers mois»). En France, la dernière enquête (1998) des *Pratiques culturelles des Français* (qui existe depuis 1973) fait état de 10% d'habituels, les «cercles familiers» de la culture (incluant ici toutefois les cinémas et les bibliothèques) se montant à 22% de Français; la fréquentation nulle ne touche ici que 24% des gens.

Au-delà des chiffres, pas toujours comparables et - sans doute aussi grâce à la sacro-sainte subsidiarité - tout simplement inexistantes aujourd'hui au niveau fédéral, relevons que le calcul des parts de public omet la variété des modalités d'appropriation d'une «culture» elle-même de plus en plus panachée. Sans parler de l'importance des institutions culturelles (nullement aussi conservatrices que ne le laisse entendre le Conseiller fédéral) comme laboratoire d'expérimentations qui, finalement, profitent à l'ensemble des créateurs d'une société.

"Miroir, miroir..."

En préambule, Pascal Couchepin formule cette théorie du reflet: «la politique culturelle est comme un miroir qui reflète la conception même de la politique». En effet, au-delà du rappel (en soi bienvenu) de la liberté de l'art et malgré la référence nouvelle à la question des publics, on ne peut s'empêcher de craindre que cette politique culturelle, dévoilée au moment où radicaux et libéraux reconfigurent le paysage politique suisse en s'alliant, relève d'un souci et d'une demande moins culturels que proprement politiques.

Les opinions exprimées dans la rubrique Forum n'engagent pas la rédaction de DP.